



Titre Expert en systèmes d'information – 2024-2026

Mastère Expert en Système d'Information option Cybersécurité ou Intelligence Artificielle

Lien France Compétences

<https://www.francecompetences.fr/recherche/RNCP/34471/>

UFA BAUDIMONT - ARRAS

• PUBLIC

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

• PRÉREQUIS

être titulaire d'un niveau 6 obtenu, Accessible via VAE <http://www.vae.gouv.fr>
prérequis à l'entrée en formation :

- Maîtriser l'architecture réseau ;
- Maîtriser les infrastructures systèmes clients et serveurs ;
- Maîtriser la programmation orientée objet ;
- Maîtriser la modélisation et la conception de bases de données ;
- Maîtriser les bases de la gestion de projets informatique.

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Processus d'inscription sur dossier de candidature, entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

L'Expert en Systèmes d'Information est responsable du bon fonctionnement, de la continuité de service et de l'évolution du système d'information. Qu'il exerce dans le cadre d'une entreprise de services du numérique (ESN) ou d'un client final, l'expert dirige et pilote les équipes techniques chargées de la mise en place des projets grâce à des outils de management et veille à la mise en place et au respect des bonnes pratiques et des normes. Il a également pour mission l'audit, l'expertise technique dans la mise en œuvre des différents projets tout en veillant à anticiper les besoins futurs pour l'évolution du SI.

A l'issue, le jeune aura acquis des compétences dans le cadre :

- Du management, de la supervision et de la sécurisation des systèmes d'information
- Du management et du pilotage du développement, de la maintenance et de l'évolution des plateformes logicielles
- Du management de projet et d'équipes

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Type d'emplois accessibles :

Selon la taille et l'activité de l'entreprise, il peut être amené à assurer différentes fonctions :

- Administrateur / Administratrice du Système d'Information
- Consultant / Consultante technique et/ou fonctionnel
- Ingénieur / Ingénierie système/réseaux et/ou logiciel
- Responsable technique, de projets ou de Système d'Information

Code(s) ROME :

- M1802 - Expertise et support en systèmes d'information
- M1810 - Production et exploitation de systèmes d'information
- M1805 - Études et développement informatique
- M1806 - Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

CODE RNCP

34471

CERTIFICATEUR

ISITECH

DATE DE
PUBLICATION DE LA
FICHE

02/03/2020

DATE D'ÉCHÉANCE
DE
L'ENREGISTREMENT

02/03/2025



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques

travaux pratiques – cas pratiques - travaux en groupe

mises en situation et jeux de rôle

QCM

démarche projet

alternance entre centre de formation et entreprise

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des contrôles continus : mises en situation professionnelle éventuellement par jeux de rôle (travaux de groupe, évaluation individuelle), études de cas pratique, travaux pratiques, projets tutorés, soutenances orales.

- Un projet technique en 3 parties servant les 3 blocs, préparé et réalisé en groupe, présenté à la fin du cycle lors d'une soutenance orale accompagnée d'une démonstration technique.

- Un rapport d'activité professionnelle de type mémoire de fin d'étude, présentant les projets et/ou missions effectués en entreprise. Le candidat doit également présenter une problématique sur un sujet libre.

Le candidat a la possibilité de valider tout ou partie des blocs de compétences de la certification

Pour la validation de la certification, le candidat devra remplir toutes les conditions suivantes :

- Une moyenne égale ou supérieure à 7/20 dans chaque module d'enseignement (une note inférieure à 7/20 fera l'objet d'un rattrapage) ;
- Une moyenne égale ou supérieure à 10/20 dans chaque bloc de compétences ;
- Une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 pour chaque année du cursus.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

de 6 à 30 participants

• DURÉE DE LA FORMATION

910h (455h 1ère année et 455h en 2nde année) en centre et le reste en entreprise, parcours de 2 ans

• PROGRAMME

RNCP34471BC01 - Management, supervision et sécurisation des Systèmes d'Information

RNCP34471BC02 - Management et pilotage du développement, de la maintenance et de l'évolution des plateformes logicielles

RNCP34471BC03 - Management de projet et d'équipes

1ère année et 2nde année

Un tronc commun de 145h

Option Cybersécurité 310h ou option Intelligence Artificielle 310h

• TARIFS DE LA FORMATION

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » : 9004 €

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

• ENTREPRISES

Entreprises de Services Numériques (ESN)

Sociétés de tous secteurs, privées ou publiques, ayant un service informatique, communications électroniques, technologies et logiciels pour les entreprises, multimédia et jeux vidéo, usage du numérique et sécurité.

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.

Référent Handicap UFA : Isabelle MACHU

Référent Handicap du CFA National : Cyrille Renard

Référent mobilité européenne et internationale du CFA National : Cyrille Renard

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

(Première session de formation 2024 - 2026)

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux de poursuite d'études
NC	NC	NC
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	Taux d'insertion professionnelle en lien	
NC	NC	

* NC Non Concerné

* Source = issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action

• VALEUR AJOUTÉE:

accompagnements (point écoute),

projets pédagogiques, semaine professionnelle

équipements

passerelles entre formations et sécurisation des parcours

réseaux d'entreprise...

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée

sur demande

COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT

17 rue Saint Maurice – CS 40573

62008 ARRAS Cedex

03 21 16 18 00

SERVICE DÉVELOPPEMENT UFA BAUDIMONT

Ségolène MASSEUS